



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 25 JUIN 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE - DA MATA – LETELLIER – PLASSART.

Excusé : M. MAGGIO

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. N° 45 de la C.R.T.I.S. du 18 JUIN 2019.

Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de SAINT BRICE Stade Léon GRAFFIN rue de la FORET NNI 955390101.

MM. FEBVAY de la C D T I S 95 s'est rendu le mercredi 19 Juin 2019 à 23H00 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

VILLE de TAVERNY Stade Jean Bouin 111 rue de Montmorency NNI 956070201.

MM. FEBVAY et PLASSART de la C D T I S 95 se sont rendus le lundi 24 Juin 2019 à 10H00 sur les installations du club pour confirmation de classement

VILLE de PERSAN Stade Louis ODINOT NNI 954870201.

MM. FEBVAY de la C D T I S 95 se rendra le lundi 01 Juillet 2019 à 23H00 en compagnie de M. JEREMIASCH de la CRTIS sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Le Président de séance
Christian FEBVAY

Le Secrétaire de séance
Prosper ANDRIEU